



**Droits
devant !!**



Régularisation de tous les sans-papiers, pour l'égalité des droits !

La campagne « *Contre le travail dissimulé, pour la régularisation de tous les sans-papiers* » intervient une nouvelle fois dans les locaux du ministère du travail pour **interpeller l'Etat sur le sort des centaines de milliers de sans-papiers présents en France**. L'Etat et le ministère du travail continuent à enfermer les sans-papiers dans l'impasse de la surexploitation au profit des employeurs peu scrupuleux de nombreux secteurs d'activité : BTP, nettoyage, restauration, travail à domicile ...

La régularisation au compte-goutte par le biais de la circulaire Valls de 2012 livre les sans-papiers pendant des années aux conditions de travail les plus pénibles, sans qu'ils puissent défendre aucun de leurs droits. Les sans-papiers victimes de travail dissimulé ont pour leur part presque aucune chance d'obtenir une régularisation en l'absence de bulletins de paie à fournir.

Lors de notre dernier rassemblement le 2 juin 2017 devant le ministère du travail, la ministre a refusé de nous recevoir et nous a renvoyé aux discussions techniques ouvertes avec notre campagne et les confédérations syndicales depuis le début de l'année 2017. **La nouvelle ministre du travail, Madame Pénicaud, est ainsi dans une continuité totale avec l'ancienne, Madame El Khomri, pour tenter d'enfermer les sans-papiers dans des discussions sans fin pour décrocher des miettes.**

Par cette « déambulation administrative » à l'image de la course d'obstacles interminable pour obtenir des papiers, nous voulons dénoncer la complicité du ministère du travail et de l'Etat qui livrent les sans-papiers aux employeurs comme main d'œuvre corvéable à merci. **Ce statut préfigure celui de tous les salariés visés par les ordonnances Macron qui vont finir de démanteler le code du travail et les conventions collectives**. Cette nouvelle attaque contre le droit du travail se conjugue avec une réduction sans précédent des agents du ministère du travail, notamment en Ile-de-France avec au moins la suppression de 80 postes et d'agents. **Comme le 20 juin lors de la manifestation nationale à Paris, les collectifs de sans-papiers seront à leur côté dans les mobilisations en cours**. Nous souhaitons aussi manifester aujourd'hui tout notre soutien aux agents en lutte du ministère du travail !

Nous souhaitons être reçus sans délai au ministère du travail, exigeons la régularisation immédiate des 600 activistes sans-papiers de la campagne dont les noms ont été remis le 20 janvier 2017 au ministère du travail et demandons une ouverture des négociations avec le ministère du travail sur notre plateforme revendicative :

- Tout travailleur sans-papiers doit être régularisé sur simple preuve de relation de travail, sans condition de durée, ni de séjour, ni d'emploi
- L'inspection du travail doit être dotée de prérogatives spécifiques permettant la régularisation sur simple constat d'une relation de travail
- Abrogation de la taxe OFII

**CONTRE LE TRAVAIL DISSIMULE,
POUR LA REGULARISATION DE TOUS LES SANS-PAPIERS !**



RETROUVEZ-NOUS SUR LA PAGE FACEBOOK DE LA CAMPAGNE : @SansPapiersDebout